

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/10/2026

LES AUTOMOBILISTES FRANÇAIS ET LA LOI MONTAGNE

Depuis 2020, le Syndicat du pneu confie chaque année au Gipa une étude auprès de 2 500 automobilistes français afin d'évaluer leur niveau de connaissance et leur perception de la réglementation relative aux équipements hivernaux, dite Loi Montagne.

Perception et adhésion à la loi montagne en 2026

92,2 % des automobilistes expriment une opinion favorable à la loi, dont 38 % la jugent être une très bonne initiative. Le taux de réfractaires reste stable à 7,8 %. Les 18-24 ans sont les plus enthousiastes (48 % jugent l'initiative très bonne) et les plus de 65 ans se rangent progressivement d'année en année parmi les convaincus (5 % d'opinions défavorables, -3 points par rapport à 2025).

La loi est bien perçue sur tout le territoire métropolitain et légèrement mieux dans les zones non concernées par la réglementation (93 % d'avis favorables) que dans celles où elle s'applique (90 % d'avis favorables).

Connaissance de la réglementation

14 % des conducteurs pensent à tort que la loi s'applique partout en France contre 50 % qui savent qu'elle ne s'applique que dans les zones de massifs définies par les Préfets.

60 % identifient toujours correctement la période d'application (novembre à mars), contre seulement 0,3 % qui pensent qu'elle s'applique toute l'année.

48 % n'ont jamais vu le panneau de signalisation d'entrée de zones où la réglementation s'applique et un conducteur sur 2 n'a aucune idée de la signification du marquage 3PMSF gravé sur les flancs des pneumatiques.

Équipements et comportements

49 % des automobilistes ont déjà changé (32 %) ou envisagent de changer (17 %) de type de pneus lors du prochain achat. 40 % ne prévoient pas de le faire, proportion qui monte à 46 % pour les 65 ans et plus.

La sécurité est la principale motivation à s'équiper (64 %), loin devant la crainte de la sanction (11 %).

Les pneus toutes saisons (4S ou 4 saisons)

Véritables bénéficiaires de la Loi Montagne, les pneus Toutes Saisons portent le marquage 3PMSF, autorisant leur usage toute l'année. Nés en 1977 avec le Goodyear Tiempo, ils ont réellement percé en Europe après le lancement du Michelin CrossClimate en 2015.

Dans un marché déprimé (-0,9%), les ventes de pneus 3PMSF (hiver et toutes saisons) sont devenues majoritaires (51% en cumul depuis janvier). Les pneus Toutes saisons ont représenté à eux seuls 46 % des ventes de pneus Tourisme (en hausse de 15,7% par rapport au premier semestre 2025). En août 2026, le cumul sur les 12 derniers mois des pneus 4 saisons (8,6 millions) a même dépassé celui des pneus été (7,8 millions).

Tous les fabricants ont désormais intégré ce type de pneumatiques dans leur gamme, ce qui a contribué à faire baisser les prix : le prix moyen des pneus toutes saisons (100,7€) est inférieur à celui des pneus été (107€) (source : GfK / Syndicat du pneu - 1er semestre 2026).

« Six ans après son entrée en vigueur, la Loi Montagne bénéficie toujours d'un large soutien, plus de neuf automobilistes sur dix l'approuvant. La sécurité est leur principale motivation, bien avant la crainte d'une sanction qui reste, à ce jour, légalement inapplicable aux contrevenants. Le marché a malgré tout réagi en conséquence : les pneus 3PMSF sont désormais majoritaires, et les pneus toutes saisons surpassent les pneus été en termes de ventes, à un prix moyen inférieur. Cependant, des efforts d'informations sont encore nécessaires : un conducteur sur deux ignore la signification du marquage 3PMSF ou ne connaît pas le panneau de signalisation correspondant. À l'approche du 1er novembre, nous encourageons chaque automobiliste à faire vérifier son équipement par un professionnel du pneumatique. »

Dominique Stempf, Président du Syndicat du Pneu

À propos du Syndicat du Pneu

Le Syndicat du Pneu existe depuis 1929 et compte plus de 1500 groupes et sociétés membres. L'organisation regroupe les pneumaticiens, les acteurs internet spécialisés, les manufacturiers, les importateurs et les grossistes ainsi que de nombreux fabricants d'équipements et prestataires de services impliqués dans le secteur du pneumatique. Il représente l'ensemble des acteurs de la filière pneumatique en France.

